

# PROGRAMME

DES COURS QUI SE DONNENT

DANS

## L'ACADÉMIE DE LAUSANNE

PENDANT

LE SEMESTRE D'ÉTÉ 1840.



LAUSANNE ,

IMPRIMERIE ET LIBRAIRIE DE MARC DUCLOUX.

—

1840.

## PROGRAMME DES COURS

QUI SE DONNENT DANS

# L'ACADÉMIE DE LAUSANNE.

PENDANT LE SEMESTRE D'ÉTÉ 1840.

### I.

#### Faculté des Lettres et des Sciences.

##### LITTÉRATURE LATINE.

M. MICKIEWICZ, professeur ordinaire : *Histoire littéraire du siècle d'Auguste, accompagnée de l'explication de morceaux choisis des auteurs de ce siècle.* Fin du cours.

Mardi et jeudi à 7 heures.

##### LITTÉRATURE GRECQUE.

M. ZÜNDEL, professeur extraordinaire.

1. *Explication de Thucydide.*

Mardi à 6 heures.

2. *Antiquités grecques.*

Vendredi à 7 heures, samedi à 6 heures.

### LITTÉRATURE FRANÇAISE.

M. MONNARD, professeur ordinaire : *Histoire de la littérature française pendant la révolution et sous l'empire.*

Lundi, mercredi et vendredi à 6 heures.

### LANGUE HÉBRAÏQUE.

M. DUFOURNET, professeur ordinaire : *Étude de la syntaxe hébraïque. Exercices d'interprétation et de composition.*

Mardi et jeudi à midi.

### PHILOSOPHIE.

M. CHARLES SECRETAN, professeur extraordinaire :

1. *Histoire de la métaphysique depuis Spinoza.*

Lundi et mercredi à 8 heures.

2. *Philosophie de la mythologie, seconde partie.*

Vendredi et samedi à 8 heures.

### SCIENCES SOCIALES ET POLITIQUES.

M. CHERBULIEZ, professeur extraordinaire : *Économie politique, fin du cours.*

Vendredi et samedi à midi.

### HISTOIRE.

M. OLIVIER, professeur ordinaire : *Révolution française.*

Mardi et jeudi à 8 heures.

### SCIENCES MATHÉMATIQUES.

M. SECRETAN-MERCIER, professeur ordinaire : *Calcul intégral.*

Tous les jours à 9 heures.

### PHYSIQUE.

M. WARTMANN, professeur ordinaire :

1. *Fluides impondérables.*

Tous les jours à 10 heures.

2. *Météorologie.*

(Juillet.) Lundi, mercredi et samedi à 7 heures.

### CHIMIE ET MINÉRALOGIE.

M. MERCANTON, professeur extraordinaire :

1. *Chimie organique.*

Mardi, jeudi et samedi à 11 heures.

2. *Minéralogie et Géognosie.*

Lundi, mercredi et vendredi à 11 heures.

### COURS LIBRE.

M. le professeur WARTMANN donnera tous les mois une leçon sur la manipulation des instruments de physique et l'art des expériences.

## II.

### Faculté de Théologie.

#### THÉOLOGIE EXÉGÉTIQUE.

M. DUFURNET, professeur ordinaire :

1. *Exégèse de l'Ancien Testament : Job, Esaïe.*

Lundi à 10 et à 11 heures, mardi à 11 heures.

2. *Exégèse du Nouveau Testament : première épître aux Corinthiens.*

Jeudi et vendredi à 11 heures, samedi à 6 heures.

3. *Archéologie biblique; suite du cours.*

Mercredi à 11 heures.

4. *Langue hébraïque : Syntaxe, Exercices d'interprétation et de composition.*

Mardi et jeudi à midi.

#### THÉOLOGIE HISTORIQUE.

M. HERZOG, professeur ordinaire : *Histoire ecclésiastique, depuis Charlemagne jusqu'à la réformation.*

Tous les jours à 7 heures et de plus mercredi à 4 heures.

#### THÉOLOGIE SYSTÉMATIQUE.

M. CHAPPUIS, professeur ordinaire :

1. *Introduction à la dogmatique.*

Les cinq premiers jours à 9 heures, samedi à 10 heures.

2. *Interprétation théologique des petites épîtres de saint Paul.*

Mercredi à 3 heures, vendredi à midi, samedi à 11 heures.

#### THÉOLOGIE PRATIQUE.

M. VINET, professeur ordinaire :

1. *Étude d'une époque de l'histoire de la prédication.*

Mardi et vendredi à 10 heures.

2. *Devoirs du pasteur.*

Mercredi à 10 heures.

3. *Exercices de prédication.*

Mercredi à midi, samedi à 9 heures.

4. *Exercices de catéchisation.*

Jeudi à 10 heures.

EXERCICES DE PRÉDICATION DIRIGÉS PAR LES QUATRE PROFESSEURS RÉUNIS.

Samedi à midi.

### III.

## Faculté de Droit.

### DROIT ROMAIN.

M. CHERBULIEZ, professeur extraordinaire : *Cours de droit romain.*  
Vendredi et samedi de 8 à 10 heures.

### DROIT PUBLIC ET INTERNATIONAL.

M. PÉOU, professeur extraordinaire et honoraire : *Droit public fédéral de la Suisse.*  
Tous les jours à 7 heures.

### DROIT CRIMINEL ET HISTOIRE DU DROIT.

M. EDOUARD SECRETAN, professeur extraordinaire :

1. *Procédure criminelle.*

Mardi et mercredi à 10 heures.

2. *Histoire du droit en Italie.*

Jeudi à 10 heures, vendredi à 11 heures.

### DROIT CIVIL.

M. SECRETAN-SECRETAN, professeur extraordinaire : *Procédure civile.*

Lundi, mardi, mercredi et jeudi à 9 heures, vendredi et samedi à 10 heures.

---

Ce programme a été approuvé par le Conseil de l'Instruction publique.

CH. MONNARD,

Recteur de l'Académie.